

L'AMF met en garde contre les notes d'analyse du site internet AGsmallcaps

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a mis en garde le public lundi contre le site internet AGsmallcaps qui propose des notes d'analyse écrites sous pseudonyme ou de manière anonyme, ce qui est contraire au règlement du gendarme boursier français.

L'AMF "souhaite rappeler que la diffusion à l'attention du public de recommandations d'investissement doit respecter un cadre réglementaire permettant la claire identification de l'auteur des analyses produites", selon un communiqué.

Le gendarme boursier souligne que cette règle de transparence permet de garantir l'impartialité des recommandations et d'éviter d'éventuels conflits d'intérêts.

Du coup, l'AMF appelle à ne pas prendre en considération les recommandations fournies par AGsmallcaps qui "se présente comme un site professionnel".